



Aujourd'hui le 19 juin, le gouvernement a annoncé par communiqué que le bilan pour la COVID-19 était maintenant de 54 550 cas confirmés de personnes infectées au Québec (une hausse de 167), 574 personnes sont hospitalisées, 63 personnes sont aux soins intensifs et 5 375 personnes sont malheureusement décédées (5 nouveaux décès ont été enregistrés, auxquels s'ajoutent 30 décès survenus avant le 11 juin).

Par ailleurs, le gouvernement rappelle que pour les personnes habitant les territoires de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la municipalité régionale de comté de Joliette et de la ville de L'Épiphanie, les rassemblements intérieurs privés (maximum de 10 personnes issues d'un maximum de 3 adresses différentes) seront permis à compter du 22 juin.

PORTRAIT DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE 2020-2021

Le ministre des Finances a fait le point ce matin sur l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'économie et les finances publiques du Québec. L'économie du Québec a été durement frappée par les mesures de confinement et par l'arrêt brusque imposé à plusieurs secteurs d'activité.

Déficit	14,9 G\$
Impact financier de la COVID-19	6,6 G\$
Baisse de revenus	8,5 G\$

Des mesures pour soutenir les Québécois et les Québécoises

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement a mis de l'avant un soutien financier de 6,6 milliards de dollars, soit :

- 3,7 milliards de dollars pour renforcer notre système de santé afin de faire face à la crise sanitaire;
- 1,0 milliard de dollars pour appuyer les travailleurs et les particuliers;
- 2,0 milliards de dollars pour atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie.

Ces mesures ont permis, depuis la mi-mars, de mettre plus de 28 milliards de dollars en liquidités à la disposition des différents acteurs économiques du Québec.

Impact sur l'économie

Les mesures prises pour freiner la propagation de la COVID-19 ont forcé l'interruption de près de 40 % de l'économie du Québec, provoquant la perte de 820 500 emplois et faisant passer le taux de chômage de 4,5 % à 17,0 % entre février et avril. Cependant, la réouverture de certains secteurs de l'économie en mai s'est traduite par une hausse de 230 900 emplois, faisant reculer le taux de chômage à 13,7 %.

Ces perturbations temporaires auront un impact important sur l'économie. Une contraction du PIB réel de 6,5 % est maintenant attendue au Québec en 2020, alors que le budget de mars dernier tablait sur une croissance de 2 %. Le gouvernement a l'ambition de revenir rapidement à la situation économique qui prévalait avant la crise. Nous souhaitons retrouver d'ici décembre 2021 le niveau de production de décembre 2019.

PIB	
2020	- 6,5 %
2021	+ 6,0 %
2022	+ 2,4 %

Impact sur les finances publiques

Les dépenses additionnelles associées à la pandémie, jumelées à une baisse des revenus autonomes¹ évaluée à 8,5 milliards de dollars, entraîneront un déficit historique de 14,9 milliards de dollars pour l'année financière 2020-2021. Cette situation nécessite l'utilisation de la réserve de stabilisation pour respecter la *Loi sur l'équilibre budgétaire*. Ce déficit inclut aussi une provision sans précédent de 4,0 milliards de dollars pour pallier les risques économiques et sanitaires potentiels reliés à une possible deuxième vague.

Revenus	115,4 G\$ (- 1,8 %)
Dépenses	123,8 G\$ (+ 11,2 %)
Provision	4 G\$
Fonds des générations	2,6 G\$
Déficit total	14,9 G \$

Le gouvernement vise un retour à l'équilibre budgétaire d'ici cinq ans. Le ministre a indiqué que l'atteinte de cet objectif ne se fera pas au détriment des services publics ou par une hausse du fardeau fiscal des Québécois. L'assainissement des finances publiques s'inscrira également dans la volonté du gouvernement de bâtir une économie verte, comme annoncé lors du budget de mars dernier.

Préparer la relance économique du Québec

Le gouvernement entend poursuivre ses efforts pour relancer l'économie du Québec tout en continuant de soutenir le secteur de la santé afin de s'assurer qu'il puisse répondre adéquatement aux besoins de la population. L'éducation et la formation de la main-d'œuvre, tout comme la lutte aux changements climatiques, demeureront une priorité du gouvernement afin d'assurer une croissance vigoureuse à long terme.

¹ Revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement.

Le point sur la situation économique et financière, qui sera présenté au cours de l'automne 2020, sera l'occasion de rendre compte de l'impact de l'action du gouvernement et de la crise sur l'économie.

Pour consulter le *Portrait de la situation économique et financière 2020-2021*, cliquez [ICI](#).

Vous pouvez consulter le communiqué [ICI](#).

PLAN DE DÉCONFINEMENT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Ce matin, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a dévoilé son plan de déconfinement des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Plusieurs des mesures sont entrées en vigueur hier, le 18 juin, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

Depuis cette date, il est donc possible, dans les installations sans éclosion, de sortir sans une supervision du CHSLD, de faire un séjour hors de l'installation de plus de 24 h, de recevoir des visites et de rencontrer des gens à l'extérieur ainsi que de participer à des activités de groupe intérieures et extérieures, et ce, sous certaines conditions, soit des mesures de prévention et de contrôle des infections.

À partir du 26 juin, il sera également possible de recourir à des bénévoles et, pour les usagers et leur famille, de faire appel à des services externes, par exemple de coiffure ou d'accompagnement.

Pour ce qui est des CHSLD où il y a éclosion, les activités repas et l'isolement à la chambre sont maintenus, hormis pour les personnes non infectées. Les unités qui ne sont pas en éclosion peuvent permettre à leurs résidents de prendre leurs repas en salle à manger, en préconisant la distanciation physique ainsi que le concept de bulle sociale. Précisons que le concept de bulle sociale consiste en un regroupement d'au maximum 10 ou 12 personnes au sein duquel il y a un assouplissement de certaines mesures, dont la distanciation physique. Le groupe de résidents doit toujours être le même lors des activités, et bénéficier des services fournis par la même équipe d'intervenants.

Quant aux comités des usagers et des résidents, ceux-ci peuvent recommencer à se réunir dès maintenant, mais il est recommandé de favoriser les rencontres virtuelles lorsque cela est possible.

Des orientations concernant les résidences privées pour aînés et les ressources intermédiaires seront communiquées sous peu.

Vous pouvez consulter le communiqué [ICI](#).

IMPACT POUR LES RÉUNIONS DE CONSEIL DE L'AUTORISATION DES RASSEMBLEMENTS INTÉRIEURS DE MOINS DE 50 PERSONNES

Le gouvernement n'a toujours pas précisé les modalités de l'annonce de la santé publique autorisant les rassemblements intérieurs de moins de 50 personnes, dont celles rendant possible la tenue des séances de conseil devant public. Les consignes pour la tenue des conseils municipaux demeurent donc en vigueur et inchangées. Nous continuons nos démarches et nous publierons tout changement dès que l'information sera disponible.

PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE DU MILIEU CULTUREL - 10 M\$ POUR SOUTENIR LE MILIEU DU CIRQUE

La ministre de la Culture et des Communications a confirmé hier une aide financière de 10 M\$ pour soutenir la relance des activités du secteur du cirque. Cette aide permettra de bonifier l'aide financière déjà octroyée dans ce secteur pour la location de lieux et la rémunération des artistes pendant leur entraînement. De plus, le CALQ rendra applicables deux nouvelles mesures permettant notamment aux compagnies, diffuseurs et artistes du cirque de retrouver ou de maintenir les liens avec leur public, et ce, grâce à un soutien financier adéquat qui mise sur la juste rémunération des artistes.

Vous pouvez consulter le communiqué [ICI](#).

PLAN MUNICIPAL DE RÉDUCTION DU PLOMB DANS L'EAU POTABLE

Webinaire gratuit proposé par la FQM en partenariat avec le MAMH, le 30 juin 2020 de 9 h 30 à 11 h

Le 23 octobre dernier, le gouvernement du Québec annonçait la mise à jour de la réglementation actuelle concernant la présence de plomb dans l'eau potable afin de limiter davantage la présence de ce contaminant dans nos milieux de vie. Le gouvernement du Québec a également annoncé que les municipalités devraient élaborer un plan afin de remplacer les entrées de service en plomb, qui sont une source importante de plomb dans l'eau potable, en suivant les recommandations de Santé Canada.

Ce webinaire est organisé afin de présenter les étapes de la préparation du plan de même que les outils mis à la disposition des municipalités.

Cliquez [ICI](#) pour vous inscrire.

RAPPEL - VOTRE CALENDRIER DE COURS JUSQU'À LA FIN DU MOIS DE JUIN

C'est la dernière ligne droite avant l'été et c'est le moment idéal pour suivre des formations à distance qui vous permettront de progresser dans votre parcours vers un diplôme.

Webinaires

- Le mardi 23 juin 2020, à 9 h 30 – [Permis et certificats - Comment évaluez-vous votre gestion?](#) (en partenariat avec la CMQ)

Cours en classe virtuelle

Les cours en salle offerts par la FQM sont proposés dans une formule de cours à distance en classe virtuelle dont nous avons le plaisir de vous présenter le calendrier. Il est important de préciser que ces cours seront pris en compte dans votre cheminement vers l'un des diplômes proposés par la FQM.

- Le lundi 29 juin 2020 (13 h à 16 h) : [La nécessité d'un travail d'équipe du maire et de la direction générale](#)
- Les lundi 29 et mardi 30 juin 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Communication avec les médias et les citoyens](#)

Une nouvelle expérience à distance : la communauté de pratique

Sur la base d'une rencontre mensuelle de 2 h (10 rencontres en 10 mois, de septembre à juin) via une plateforme Web, un groupe de 10 élus-es se réunit pour développer ses compétences portant sur des défis communs aux membres du groupe. Conçu pour les élus-es, ce parcours est animé par une formatrice et coach professionnelle certifiée.

Ce laboratoire d'apprentissage et de coanimation proposera plusieurs thèmes tels que :

- Se faire entendre au sein du conseil
- Gérer ma relation avec l'administration municipale
- Gérer ma communication avec les citoyens qui s'affirment

[Pour vous inscrire, cliquez ici dès à présent.](#)

IMPORTANT : Pour les membres de la FQM, la première inscription est à 1 500 \$ et les inscriptions des autres membres de la même organisation sont à 1 000 \$.

[Contactez-nous pour avoir le code promotionnel spécifique.](#)

POINT DE PRESSE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

En matinée, lors de son point de presse, le premier ministre Justin Trudeau a rappelé les programmes et mesures mis en place pour soutenir les entreprises. Il a également rappelé l'aide de 9 milliards annoncée en avril pour aider les étudiants et les diplômés récents. Il a indiqué que le gouvernement va créer 500 emplois et stages étudiants dans les secteurs de l'énergie, de la foresterie, des sciences de la terre et les secteurs de la technologie propre.

Le premier ministre a réitéré l'importance d'une collaboration avec les provinces pour une relance sécuritaire de l'économie. Il a indiqué qu'à l'occasion de leur rencontre hebdomadaire, les premiers ministres ont poursuivi leurs discussions sur l'offre de contribution de 14 milliards de dollars du gouvernement fédéral visant à répondre aux besoins les plus urgents en lien avec la COVID-19 pour les six à huit prochains mois. Il a insisté sur la nécessité que ces transferts servent à augmenter le dépistage, à assurer la sécurité des garderies, tant pour les enfants que pour les éducateurs, à soutenir les services municipaux essentiels et à assurer des milieux de travail sécuritaires. Le lancement d'une application mobile de traçage a également fait l'objet de discussions.

Questionné sur l'aide aux municipalités liée aux 14 milliards de dollars et les conditions qui y sont associées, le premier ministre a reconnu que les municipalités ont des dépenses supplémentaires et des besoins additionnels en matière de services de première ligne en raison de la pandémie. Il a indiqué que le gouvernement fédéral souhaite les aider, en assurant toutefois que les gouvernements provinciaux qui sont responsables des municipalités les soutiennent également.

Questionné quant à l'inculpation de deux canadiens en Chine, le premier ministre a condamné leur détention arbitraire et a indiqué que le Canada continue de demander leur retour. Il a indiqué que des discussions se poursuivaient.